

INFO - ANNONCES DIVERSES

Chaque 1^{er} JEUDI du MOIS, le Family Bus se stationnera sur le Parking de la Médiathèque de 9h15 à 12h à compter du 2 Mai 2024. Rendez-Vous au 14 rue des Troènes à la Salle des Associations de Perceneige (ancienne médiathèque). Tel : 06 87 88 75 90



L'Association « BOUCHONS89 »



Reconnue d'intérêt général collecte les bouchons plastique. Vous êtes invités à participer à cette immense collecte de solidarité qui permet d'acheter du matériel à des personnes en situation de handicap.

Cette action repose sur un « système », 100% bénévole, sans aucun budget de fonctionnement, tous les fonds collectés à partir de la vente des bouchons sont redistribués ! Les bouchons sont rachetés au cours du jour par un recycleur Français.

QUELS BOUCHONS ?

Sont acceptés :

- Les bouchons alimentaires : eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, ...
- Les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produit d'entretien, lessive, assouplissant, aérosol
- Les bouchons de produit d'hygiène : dentifrice, shampoing, produit douche...
- Les bouchons de stylos, marqueurs, feutres, tubes de colle
- Les couvercles en plastique : chocolat, café en poudre, tabac, moutarde, beurriers, glaces.....
- Les bouchons médicamenteux et les bouchons de produits toxiques

Sont refusés :

- Les bouchons de parfum.
- Les petits bouchons de parfum de moins de un centimètre.



Pour PERCENEIGE le point de collecte des Bouchons se trouve à LA MAIRIE.



FAMILY BUS

89onne
PMI

Des consultations gratuites près de chez vous

AVEC UN
PROFESSIONNEL
DE SANTÉ

POUR QUI ?

Futurs parents
& enfants de 0 à 6 ans

SUR
RENDEZ-VOUS



La PMI vous ÉCOUTE et
RÉPOND à vos QUESTIONS,
vous INFORME et vous CONSEILLE :



- Suivi du développement de l'enfant : mesures, pesées, suivi des vaccinations
- Rythme de vie de l'enfant : sommeil, pleurs, alimentation
- Allaitement / diversification alimentaire
- Accompagnement à la parentalité
- Modes d'accueil : crèches, assistants maternels

GROUPE BAOBAB 89



Cette association récupère les déchets suivants : Stylos à bille, feutres, porte-mines, correcteurs, marqueurs, effaceurs et surligneurs de toute marque, en plastique ou métal.

Ne sont pas pris ni les crayons à papier ni les crayons de couleurs en bois. Ceux-ci sont recyclés par TERRACYCLE en produits d'usage courant tel que arrosoirs, corbeilles à papier, pots à crayons. La contribution versée par TERRACYCLE permet de financer des projets au Burkina Faso.

Vos **STYLOS** peuvent être déposés à la Mairie de PERCENEIGE.



LES ARTISANS DE PERCENEIGE

PLOMBIERS / CHAUFFAGISTES

BCH ENERGIE

Vente, Installation de Chauffage
6, rue des Pommiers à SOGNES
Tel 06 99 02 70 10



PLOMBERIE YONNE NORD

45, rue des Glycines Villiers-Bonneux
Tel : 06 31 04 01 25

Yann BRETON

15, rue Jonquilles à Villiers-Bonneux
Tel : 03 86 95 91 78

MENUISIERS



Franck GESSERAND Fabrication de menuiserie traditionnelle (atelier)
12, rue des Lilas à Villiers Bonneux
Tel 03 86 88 90 32

Jean-François LIEFFROY

43 rue des Glycines Villiers Bonneux
Tel 03 86 88 42 50

VENTE DE PRODUITS LOCAUX



Miel de Perceneige
LAURENT Frédéric
11 rue des Lauriers
89260 Plessis du Mée
Tel : 06.76.42.63.86

RESTAURANT

LE RELAIS

27, rue des Coquelicots
Villiers Bonneux
Tel 03 86 88 93 66



- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi uniquement le Midi
- Tous les vendredis soir : Apéro, Burger & Bruschetta
- Tous les Samedis Soir : Pizzas sur Place ou à emporter

COIFFEUSE à DOMICILE



KARINE DE SOUSA

16, rue des Blés d'Or à Courroy
Tel 03 86 88 44 22

TRAVAUX PUBLICS



FAITOUT SNC

7, rue des Lilas à Villiers-Bonneux
Tel 06 80 08 92 38

LAVILETTE Vincent
Villiers Bonneux
Tel 06 46 48 55 17

LES ARTISANS DE PERCENEIGE

TOILETTAGE CHIENS ET CHATS

DOUCEUR CANINE

3, rue des Noisetiers

à Sognes Tel 06 17 33 73 35



BOULANGER ITINERANT

Pascal GARNARA

Boulangier Itinérant

Tel 03 86 66 30 23



CHARCUTERIES ITINÉRANTES

SARL LE VAL D'ORVIN

CHARCUTIER TRAITEUR Itinérant

avec petite épicerie

Tel : 03 25 39 13 11



MAÇON

Gregory DA COSTA

Bâtiment tous corps d'état

4, rue des Lilas à Villiers Bonneux

Tel 07 82 88 72 99

Charcuterie de la PLACE

Itinérant

Tel 03 86 86 74 38

EPICERIE ITINERANTE

LE COMPTOIR DE NANI

Tournée Actuelle Vertilly et Villiers
Bonneux le mercredi

Tel 06 46 26 45 02



TAXI NICOLAS

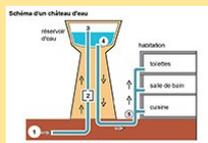
Nicolas MOUZA 1, rue des Cerisiers
à Sognes

TRAITEMENT DES EAUX

CIVB

2, rue des Jonquilles
à Villiers Bonneux

Tel 03 86 88 98 04



MATERIEL AGRICOLE

TOUT POUR LE GRAIN

2, rue des Jonquilles
Villiers-Bonneux

Tel 03 86 88 98 00



Les Artisans et Professionnels souhaitant paraître dans la rubrique « Les Artisans de Perceneige » peuvent nous contacter par mail à la Mairie : mairie-perceneige@wanado.fr

Les PERCENEIGEOIS dans le LIVRE d'OR de la Nation.

« **On oubliera.** Les voiles de deuil, comme des feuilles mortes, tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le cœur consolé de ceux qu'il aimait tant. Et tous les morts mourront pour la deuxième fois. »

Roland DORGELÈS (écrivain, ancien combattant)

Afin d'honorer la mémoire de chaque soldat mort pour la France au cours de la Première Guerre mondiale, l'État instaure un recensement systématique, par la loi n°15135 du 25 octobre 1919 intitulée « *Loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre* ». Chaque commune reçoit donc un registre, le Livre d'Or, sur lequel les noms des soldats tués seront renseignés.

En principe, les personnes mentionnées sont celles qui sont nées ou résidaient dans la commune au moment de la mobilisation, mais un flou a longtemps subsisté sur cette question ; c'est ce qui explique, pour une part, les divergences entre les listes communales de Morts pour la France validées par l'état et les noms portés sur les Monuments aux Morts.

NOM ET PRÉNOMS.	DATE DE LA MOBILISATION.	RÉGIMENT ET GRADE.	DATE DE LA MORT.
Barry Marcel	1 mars 1899	165 th 2 nd Rég ^t sergent	14 juillet 1917 Bois de la Grande Maraude
Blanchet Charles	4 mars 1899	328 th 2 nd Rég ^t soldat	1 août 1916 Auvillers Comm.
Blanchon Antoine Raymond	10 mars 1899	76 th 2 nd Rég ^t soldat	16 décembre 1914 Polanetz, Meuse
Blanchon Paul Léon	25 juillet 1896	4 th 17 th class soldat	27 février 1916 Bogossac Meuse
Bourdon Albert	27 mai 1897	44 th 17 th class soldat	14 octobre 1914 Aubignac sur Ardennes
Boucher Léon	11 mars 1899	162 th 2 nd Rég ^t soldat	14 février 1917 Aubignac sur Ardennes

Nous avons trouvé la trace de deux autres perceneigeois de naissance absents de nos monuments.

Léon Gustave BOUCHER natif de Granges, décède de maladie en février 1915. Il vivait à BOUY sur ORVIN (près de NOGENT sur SEINE). Son nom indiqué sur le registre d'Or est retiré par le Ministère des Pensions (voir document à gauche).

Edouard Louis GATEAU né à Plessis du Mée est parisien au début de la guerre, n'est pas inscrit sur le Monument aux Morts du village. Il est mentionné sur le registre de Paris (XVIII^e arrondissement).

Il est le fils de Louis Augustin et Marie CHARPENTIER. Il ne doit pas être confondu avec Ernest GATEAU, lui aussi du Plessis du Mée et lui aussi tué en 1914. Ce dernier résidant dans le village est inscrit sur le Monument. Il est le fils d'Onésime et Justine HAVARD (donc pas de fratrie ou de cousinage).

L'histoire se complique quand nous découvrons qu'Ernest a un frère qui s'appelle aussi Edouard, lui aussi combattant de 14-18, décoré, mais survivant. Tous les trois sont du Plessis du Mée !

Voici un beau sujet à creuser pour un article prochain.



Revenons aux six autres...

À Perceneige, 6 soldats ont leur nom inscrit sur les différents monuments mais, en 1914, ils ne résidaient plus dans la commune, nous ne les retrouvons pas sur le registre national corrigé et retourné dans les mairies en 1929, ni sur nos registres communaux. Ils sont morts pour la France mais ne sont pas de Perceneige.

Selon le point de vue de la Nation, ces soldats ne sont pas de nos villages cependant ils y sont nés ou leurs proches parents y résident.

En 1929 bon nombre des Monuments sont déjà érigés et les noms y figurent. Mais une autre raison, plus intime, explique que ces noms furent gravés sur nos structures mémorielles. Les familles de Perceneige souffrant de la

perte du fils, du frère, du père... n'ont pas, pour la majorité, récupéré la dépouille et ont souvent exprimé le souhait de voir figurer le nom de leur proche tombé pour la France sur le Monument aux Morts à défaut de sépulture.

Les cérémonies d'après-guerre étaient très chargées d'émotion car tous connaissaient les disparus. Ne pas voir le mari, l'époux ou simplement l'ami, figurer sur le Monument pour une simple raison administrative pouvait heurter ou blesser ces gens dans l'affliction.

Difficile de refuser ce geste d'apaisement à ces familles frappées par le deuil.

C'est ainsi que des dizaines de milliers de noms apparaissent sur différents Monuments simultanément.

Voici la liste de ces six hommes aux noms gravés sur les frontons de nos Monuments mais absents du Livre d'Or de Perceneige et de nos registres de décès.

GRANGE le BOCAGE - Maurice BOUDARD natif du village, tué en avril 1916, est enregistré à Saint Cloud (seine). Il repose au cimetière du village et une photo émaillée reste visible sur sa tombe. Elle est encadrée de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire.



GRANGE le BOCAGE - Aristide VINCENT natif de Plessis du Mée, tué le 30 octobre 1914, est présent sur le monument de GRANGE le BOCAGE et sur celui de PLESSIS GATEBLED.

Ses parents, Jules Ernest et Marie PLÉAU vivent à COURCEAUX.

Son épouse Berthe née BLANCHET et leur fille Juliette, née le 14 janvier 1914, vivront après-guerre à Grange le Bocage.

Juliette sera « adoptée par la nation » en novembre 1918 (décision du tribunal de Sens).

PLESSIS du MEE - Camille DELAPLACE natif du village est, lui aussi, devenu parisien dans le XVIII arrondissement. Il est porté disparu le 11 novembre 1914 en Belgique. Jugement du tribunal de la Seine du 19 novembre 1920)

SOGNES - Auguste BERTRAND natif du village figure sur le registre des décès de la commune mais a été « oublié » lors de la constitution du Livre d'Or.

SOGNES - Albert VILLAIN natif du village est enregistré sur le Livre d'Or de RIGNY la NONNEUSE, près de la LOUPTIERE THENARD (10 AUBE).

Il repose dans la nécropole Nationale d'ESNES en ARGONNE dans la MEUSE. (Relire le journal n°27 du 1^e trimestre 2023)

VERTILLY - Alfred GERVAIS natif de PARLY (89 près de TOUCY) est enregistré sur le Livre d'Or de SAINT MARTIN sur OREUSE et son nom figure aussi sur le Monument de ce village. Il repose dans la nécropole Nationale de VAUQUOIS dans la MEUSE. (Relire le journal n°27 du 1^e trimestre 2023)



Cimetière de VERTILLY – fragments de pierre tombale photographiés en 2019, disparus depuis.

Il existe de nombreux perceneigeois qui sont nés et ont grandi dans nos villages puis s'en sont éloignés avant de connaître une fin tragique.

Quelques indices nous ont permis cependant d'en retrouver certains.

Tous mériteraient une place sur nos monuments.

Appel adressé aux anciens de Perceneige :
Nous recherchons des informations relatives à la construction de nos monuments. (Dates, photos, témoignages, etc..)

Frédéric FAURE
acg191419@gmail.com
tel : 06.20.58.39.15

Visitez le site internet de l'association :
<https://acg191419.wixsite.com/acg1419>



Magazine : COLETTE 1873-1954, L'ÉCRIVAINE DÉLURÉE !

Ne vous trompez pas, Il ne s'agissait nullement de son prénom, mais de son nom de famille. Un nom qu'elle transformera en pseudonyme d'écrivain. En vérité elle se prénomait Sidonie (le prénom de sa mère) auquel on avait rajouté celui de Gabrielle.



C'est ainsi que Sidonie, Gabrielle COLETTE voit le jour le 28 Janvier 1873, à Saint Sauveur en Puisaye (Yonne), ou elle vivra une enfance

agréable. L'endroit est situé au cœur de l'Yonne profonde. Je vous dis cela car il en est qui vont marmonner dans leurs moustaches : La Puisaye, bof, bof, trois fois bof ! C'est juste un coin ravitaillé par les corbeaux. Certes, mais les corbeaux y sont très heureux, car notre « Yonne » bien aimée est une région magnifique. Il y a peu de temps d'ailleurs, j'ai eu en ligne le Président du syndicat des corbeaux de l'Yonne qui m'a confirmé cette appréciation. Bon, j'exagère sûrement un peu, mais vous me connaissez... Lors d'une visite à St Fargeau, village proche de St Sauveur, notre Colette va croiser Henry Gauthier Villars, dit Willy, écrivain et éditeur parisien en manque d'inspiration. Elle l'épousera en 1893. Celui-ci après avoir initié un bon début de carrière, va finir par souffrir rapidement du manque d'inspiration. Cependant, comme l'individu est du genre tricheur et qu'il tient particulièrement à conserver sa célébrité, il va trouver une parade pour résoudre son problème. Notre homme étant fortuné il va s'offrir les moyens de faire appel à des « porte-plumes », qu'il va rémunérer pour écrire la suite de ses œuvres. Imaginez un peu l'aubaine quand il rencontre Colette. Elle a tout juste 20 ans (lui en a 14 de plus), de suite il se rend compte que notre jeune Bourguignonne est extrêmement naïve. Naturellement, elle va tomber dans le piège, car pour



elle, ce « Willy » représente un monde presque magique : celui de l'écrivain parisien auréolé d'un incontestable prestige ! Colette est jeune, plutôt jolie, et elle possède surtout un talent affirmé d'écrivaine. Il ne lui reste qu'à l'épouser, ainsi il ne lui sera plus nécessaire de faire appel à des « sous-écrivains ». En clair, Colette va devenir tout à la fois son épouse, et son scribe. Une situation qu'il juge fort enviable. Il passe à l'action,

enlève notre Bourguignonne de la région des « corbeaux heureux » et le tour est joué, en route pour la capitale ! Le seul côté positif de l'histoire, c'est que cet écrivain raté, fréquente le tout Paris du monde de l'art. Il va donc présenter notre sage petite Colette à toutes les célébrités de l'époque : écrivains, musiciens, peintres, chanteurs, etc... Pendant ce temps, ce qui devait arriver, arriva. Notre Willy en bon profiteur, continue sa carrière d'auteur en s'appropriant les œuvres écrites par sa femme. C'est l'époque où Colette a entamé les premiers manuscrits de sa fameuse série des « Claudine ». Il



se les accapare et les fait éditer sous son propre nom. A cette période, Colette se trouve encore sous l'emprise de son mari, mais cela ne va pas durer. Le temps passe, et Colette, qui a vieilli, n'est plus tout à fait la petite Bourguignonne effarouchée du début de leur rencontre. En vérité elle a acquis beaucoup d'assurance. Petit à

petit, elle finit par entrevoir que son mari abuse de ses écrits. Elle en prend conscience, va se réveiller, et se battre sur tous les fronts, (mieux vaut tard que jamais). Cette femme possède des trésors de défense inespérés ! Tel un volcan, la machine va se mettre en route, et vous savez ce qui peut se produire quand un volcan s'éveille ! Attention, notre petite Bourguignonne va se déchaîner, et tant pis pour le « Willy » dont elle a fini par comprendre qu'il l'exploite depuis le début de leur rencontre : qu'il aille au diable ! Elle demande le divorce, et lui fait un procès pour récupérer ses droits d'auteur, procès qu'elle va gagner. C'est ainsi que les quatre manuscrits des « Claudine » seront réédités sous sa signature personnelle. (Rendons à César, ce qui est à César !). C'est à partir de cette période que Colette va révéler sa propre personnalité qui je ne vous dis que ça, est en fait assez singulière. Elle entame une période de dévergondage qui vaut le détour ! Et, je vous affirme que le terme « dévergondage », eu égard à la situation, reste relativement courtois ! Dans ce Paris de la première décennie du vingtième siècle, notre Colette fait montre d'une sérieuse avance du côté des mœurs ! Elle se découvre un appétit vorace pour tous les plaisirs de la vie. Tour à tour, en dehors de sa célébrité d'écrivaine, elle va aussi s'improviser : artiste de music-hall, actrice de théâtre, et meneuse de revue. Elle s'affiche sur la scène

partiellement dénudée (cachez ce sein que je ne saurais voir...). Vu la réputation « bouillonnante » de notre Colette, un public fidèle va se bousculer, dans le but non avoué de découvrir les parties intimes de son anatomie. Elle va également révéler sa bisexualité, et présenter dans ses spectacles ses diverses maîtresses ! Elle finira toutefois par s'enticher d'une fille répondant au nom de « Missy » dont elle va partager la vie pendant quelques années. Un soir elle atteint l'apothéose. La voici qui termine son spectacle en enlaçant Missy, et en exécutant avec elle, au nez et à la barbe du public, un « véritable baiser ». Oui, vous avez bien lu, non pas un « baiser de cinéma » mais un vrai de vrai ! C'en est trop cette fois-ci, elle vient de franchir la ligne rouge... Les puritains vont déclarer qu'il n'est pas possible de laisser passer une chose pareille ! Ici j'ouvre une parenthèse pour dire que parmi ces « puritains » il existait une bande de magnifiques « faux jetons » (principalement de sexe masculin), qui après être venus volontairement se « rincer l'œil », tentaient de se racheter une conscience en hurlant avec la « meute ». Mais revenons-en à notre « trublion » de Colette.



Suite à cette affaire la Presse, qui pourtant avait par habitude d'encenser régulièrement l'écrivaine, va se déchaîner. Trop c'est trop Madame Colette, cela suffit, vos éternelles frasques dépassent toutes les convenances. Il faudrait voir « à ne pas pousser mémère dans les orties ». Cette anecdote sulfureuse marquera la fin de l'histoire. M le Préfet fera interdire définitivement son spectacle. Après une petite dizaine d'années, elle va recentrer ses amours, vers la gent masculine. Elle épouse en deuxième nocés un journaliste, Bertrand de Jouvenel avec qui elle aura une fille, qu'elle dénommera « Colette » ! Colette n'aura pas de descendance, car celle-ci mourra sans avoir eu d'enfant. Colette, toujours bouillonnante de vie, (surtout du côté des « galipettes ») entre dans la force de l'âge. On la croyait assagie, mais en vérité elle est toujours aussi délurée ! C'est reparti, retour à la case « scandale ». La voici qui entame une relation amoureuse avec le fils de son mari. Tenez-vous bien, ce jeune homme n'a que 16 ans ! Colette quant à elle, en affiche 47 ! On nage en plein dans le détournement de mineur ! Cette histoire va faire grand bruit ! Le mari en découvrant le pot aux roses, saute sur l'occasion pour obtenir le divorce. Cette aventure donnera naissance à un de ses plus

beaux romans, « le blé en herbe ». En 1935 elle épouse Maurice Goudekot son troisième mari. C'est un journaliste plus jeune qu'elle, d'origine israélite. Il sera arrêté par la Gestapo lors du second conflit mondial mais Colette parviendra à le faire libérer. Il le lui rendra au centuple par sa constante prévenance et ses attentions. Il mettra un soin particulier à faire rééditer l'œuvre de sa femme après la disparition de celle-ci. Pour l'heure, Colette commence à subir de sérieux problèmes de santé. Elle est gourmande de la vie, mais gourmande « tout court » ! Elle a pris du poids, est atteinte de polyarthrite qui la handicape et la fait souffrir. A cette époque cette maladie ne se soignait pratiquement pas. Maurice veille sur elle du mieux possible. La voici recluse dans son appartement donnant sur les jardins du Palais Royal, dont elle éprouve des difficultés à gravir les étages. Colette va y demeurer cloîtrée et continuer d'écrire, d'écrire et écrire encore ! Elle vit au milieu de ses chats qu'elle adore. Sa notoriété a franchi les



frontières et ses livres sont traduits en plusieurs langues. Elle est nommée Présidente de l'Académie Goncourt, fonction qu'elle occupera jusqu'à son décès, le 3 Août 1954. Ses obsèques seront auréolées par de funérailles nationales, accordées pour la première fois à une femme ! C'est vous dire le niveau de notoriété qui lui était attribué ! Eh

oui, oubliée la petite jeune femme du début, qui en bonne Bourguignonne roulait les « R ». Colette est devenue une icône de la littérature ! Au-delà des aventures « pittoresques » qui ont jalonné le parcours de sa vie, elle reste une des autrices les plus prolifiques, en ayant écrit près de soixante romans ! Respect à vous madame Colette, vous vous êtes hissée sur la plus haute marche de la littérature, et vous êtes devenue la Bourguignonne la plus célèbre de France. Et puis, n'oublions pas ce détail : vous êtes née dans l'Yonne, donc vous nous appartenez un petit peu n'est-ce pas ? Eh bien quoi, devant un personnage de cette dimension, ne sommes-nous pas en droit de nous accorder un tantinet de chauvinisme ! Qui a répondu non ? Tant pis, je persiste et signe, si nous n'en avons pas « le droit », nous prendrons « le gauche ».



Vos réflexions et suggestions seront toujours les bienvenues à l'adresse mail suivante : y.eimery@wanadoo.fr

MAGELLAN, LE 1^{ER} TOUR DU MONDE (2^{ème} partie)

Voici la seconde partie du texte « Magellan, le 1^{er} Tour du Monde », relaté par Marc Simonnet. La première ayant paru dans le numéro 30 de décembre 2023.

Cette fois, il frappe durement : Juan de Cartagena et un prêtre qui a participé à la mutinerie sont débarqués sur une côte sauvage où ils sont probablement morts de faim et de froid. Nous sommes sur les côtes sud de l'actuelle Argentine...

LE PASSAGE EST ENFIN TROUVÉ



Après de longues semaines d'attente, le beau temps revenu, Magellan donne l'ordre de départ, le 24 août. Un an s'est écoulé depuis le départ. La flotte perd le Santiago peu de temps après. Une tempête a jeté le plus rapide des bateaux contre la côte rocheuse. Le San-Antonio, envoyé en reconnaissance a déserté. On apprendra plus tard qu'il a regagné l'Espagne. La flotte est réduite à trois navires. Magellan espère toujours. Les bateaux s'engagent pour une dernière tentative dans une baie aux eaux noires. Deux bateaux envoyés en éclaireurs tardent à revenir. Quand enfin, leurs voiles réapparaissent, la bonne nouvelle arrive : oui, la longue baie débouche bien sur une autre mer ! Le fameux



passage qui vient d'être découvert, portera désormais son nom : le Déroit de Magellan, large « canal » reliant deux océans, l'Atlantique et une autre mer que l'on nommera plus tard

Pacifique.

Le jour de la Toussaint 1520, les trois navires s'engagent dans cette « mer du sud » où aucun Européen ne s'est jamais aventuré. Magellan vient de gagner la première manche, mais au prix de quelles souffrances !

Les trois bateaux avancent sur une mer calme et

un ciel toujours bleu et brûlant. Les semaines, les mois passent. On navigue dans l'inconnu, le vin est épuisé, les biscuits ne sont que poussière, les rats se vendent à prix d'or, l'eau est imbuvable. Un jeune Italien, Pigafetta, embarqué sur le bateau amiral pour le seul plaisir de voir des pays nouveaux et qui s'est improvisé chroniqueur de l'expédition écrit : « pour ne pas mourir de faim, nous mangeâmes les morceaux de cuir garnissant la grande vergue. Tellement desséchés par le vent et le soleil, on les laissa tremper dans l'eau pour les ramollir, puis on les passa sur le feu et on les mangea ! »

Le scorbut apparaît. Un dixième de l'équipage meurt de faim ou de maladie. Les espoirs de trouver une terre s'envolent et tout l'équipage n'attend plus qu'une chose : la mort !

C'est à ce moment - le 6 mars 1521- plus d'un an et demi après le départ de Séville, qu'un cri tombe de la hune :



terre, terre ! Une île est là et de plus, elle est habitée ! Les trois bateaux accostent et, aussitôt une foule d'indigènes complètement nus envahit les trois navires.

« Dieu soit loué, nous sommes sauvés ! » s'écrie Magellan.

Après quelques jours de repos, de nourriture fraîche et de bonne eau de source, la flotte repart. Voici une autre île, puis encore une autre, puis d'autres ! Sont-ce les Moluques ? Non ! Ce sont les Philippines, archipel inconnu des Européens...

LA PREUVE QUE LA TERRE EST RONDE

La joie est revenue. Tous pensent qu'on approche des îles aux épices et de leurs fabuleux trésors. Le 28 mars 1521, Magellan fait halte devant une autre petite île ; la population fait des signes d'amitié. Prudent, le chef de la flotte envoie en éclaireur un de ses matelots, Henrique, un esclave malais. Ce dernier est tout de suite stupéfait car il entend chez les indigènes une langue qu'il comprend ! Cette terre où il vient de poser les pieds est donc celle où il est né ! En effet, il en a été arraché pour devenir aux Indes l'esclave d'un officier portugais ! Il court annoncer la nouvelle à son chef qui comprend que cet homme, après avoir longé les côtes de l'Amérique du

sud, traversé l'océan Pacifique, est revenu à son point de départ ! Il n'y a plus de doute : la Terre est ronde ! Et ce n'est pas un grand capitaine ni un aventurier, mais un humble esclave qui vient - le premier - d'en faire le tour !!!

DESTIN TRAGIQUE

Magellan est au comble du bonheur, son rêve est réalisé : il a trouvé la route vers l'ouest. Mais le voyage n'est pas terminé ! Il lui faut ramener les trois bateaux à Séville par le cap de Bonne-Espérance, route qu'il connaît bien et ne devrait pas poser de problème... Aussi ne se presse-t-il pas. Les relations avec les indigènes, amicales au début, ne tardent pas à se dégrader : un petit chef local régnant sur une de ces îles, lance un défi à Magellan. Ce dernier, pense que quelques hommes armés suffiront pour soumettre ce petit rebelle.



A peine arrivés sur le récif de corail, Magellan et ses hommes sont assaillis par une foule hurlante de guerriers nus qui les criblent de flèches. Blessé, Magellan est vite encerclé.

C'est ainsi que, quelques minutes plus tard, meurt le plus grand navigateur que le

monde ait connu. Mais l'exploit est là : deux ans de navigation sous les éléments climatiques hostiles, les qualités exceptionnelles de Magellan, ont permis cette réussite extraordinaire...

L'AVENTURE RESTE À TERMINER

La mort du chef jette le désarroi dans les équipages des trois bateaux qui n'ont plus qu'une seule idée : rentrer en Espagne. Sur les 265 hommes partis de Séville, ils ne sont plus que 115 ! C'est insuffisant pour ramener trois navires. Alors, l'un d'eux, le Conception qui fait eau dangereusement est brûlé. Les 115 rescapés sont répartis sur le Victoria et le Trinidad.

Au moment de lever l'ancre, on s'aperçoit que le Trinidad est trop fatigué et ne pourra faire le reste du voyage. Il est décidé de l'abandonner. Le Victoria repart seul avec 47 officiers et matelots. Le Trinidad laissé avec 68 hommes ne reviendra jamais. Pour tout navire, le retour par le cap de Bonne-Espérance aurait pu être facile mais toutes les escales de cette route sont contrôlées par la marine portugaise. Le roi du Portugal, ennemi de l'Espagne, a donné à sa flotte l'ordre de capturer les bateaux de

Magellan et de traiter les équipages comme pirates. Il n'est donc pas question pour le Victoria d'utiliser ces escales.

RETOUR EN ESPAGNE

Après 6 mois de navigation difficile sur un petit voilier usé et fatigué, malgré la faim et les maladies, le 6 septembre 1522, soit plus de 3 ans après son départ, le Victoria, seul rescapé de la flotte, jette l'ancre à l'embouchure du Guadalquivir, près de Séville. Dix-huit hommes seulement, amaigris, malades, hirsutes en descendent.



Ironie du sort, c'est le capitaine del Cano qui commande le Victoria, ce même del Cano qui avait aidé Juan de Cartagena à s'emparer du San-Antonio lors d'une rébellion et que Magellan avait gracié. Il avait fallu à del Cano beaucoup de courage, pour ramener son bateau en Europe. Ceci efface cela...

Détail piquant, Pigafetta, chroniqueur improvisé de l'expédition s'aperçut, trois siècles avant Phileas Fogg, qu'on gagne un jour en faisant le tour du monde. Le modeste marin italien, parti pour le goût des voyages, étonnait le monde savant de l'époque avec cette découverte.

Le retour à Séville marque la fin du projet le plus grandiose de son temps. Celui qui en avait conçu les plans n'assistera pas, à ce triomphe final, ni aucun des siens : sa femme et ses deux fils sont morts durant son absence ! Magellan n'aura même pas droit à une tombe en terre natale !!!

Mais la magnifique aventure de ces cinq petits bateaux restera, à jamais, inoubliable ! Inoubliable aussi reste le nom de **MAGELLAN** !

Cet exploit extraordinaire, pour l'époque, entraînera de profonds bouleversements : la preuve que la terre est ronde va inciter d'autres navigateurs à se lancer sur les océans. C'est ainsi que de nouveaux pays vont être découverts notamment en Asie et en Amérique du sud. Ces terres nouvelles vont être, soumises à l'autorité de ces arrivants européens qui en prendront possession au nom de leur roi qui, le plus souvent, a encouragé et financé l'opération.

Ainsi, fut le début de la colonisation. Quatre pays se taillèrent la part du lion : le Portugal, l'Espagne, l'Angleterre et bien sûr la France.

M.S.

RECETTES ANGEVINES

TARTE AUX ÉCHALOTES

- 1 pâte brisée
- 150 g de lardons fumés
- 300 g d'échalotes
- 200 g de laitue
- 40 cl de crème fraîche
- 3 œufs
- 30 g de beurre
- 50 g de gruyère
- noix de muscade râpée, sel, poivre



Eplucher les échalotes et les émincer. Les dorer à la poêle avec le beurre. Dès qu'elles sont translucides ajouter les lardons et la laitue détaillée en lamelles. Laisser cuire 5 mn puis verser ce mélange dans une passoire pour égoutter. Préchauffer le four à 180°. Étaler la pâte brisée, piquer le fond et étaler le mélange laitue, lardons, échalotes. Dans un bol bien mélanger la crème fraîche et les œufs, mettre le gruyère râpé, un peu de noix de muscade, sel, poivre. Verser sur la tarte et enfourner pour 40 mn jusqu'à ce que le dessus soit bien doré. Déguster tiède.

POULARDE ANGEVINE

Recette pour 6 personnes

- 1 poularde de 1,5 kg
- 1/2 l de vin blanc
- 1/2 l de bouillon de volaille
- 20 cl de crème fleurette
- 250 g de champignons
- 3 échalotes
- 1/2 citron
- 50 g de beurre
- 2 C à S de farine
- Huile de tournesol, sel, poivre.



Découper la poularde en morceaux. Eplucher et émincer finement les échalotes. Eplucher et détailler les champignons, réserver. Dans une cocotte, faire chauffer un fond d'huile de tournesol

et mettre à revenir à feu assez vif les morceaux de poularde quelques minutes de chaque côté.

Ajouter les échalotes et dès que la viande et les échalotes sont dorées, saupoudrer de farine, bien remuer et laisser prendre 2 mn. Verser lentement le vin blanc et le bouillon de volaille. Mélanger. Saler et poivrer légèrement. Porter à ébullition puis baisser à feu doux, couvrir et laisser mijoter 30 mn. 5 mn avant la fin de cuisson vérifier que la chair de la volaille se détache bien et ajouter la crème liquide. Mélanger, rectifier l'assaisonnement et laisser prendre consistance le temps de terminer la cuisson sans faire bouillir.

BOURDAINES

Préparation : 10 mn

Pour 4 Personnes

Ingrédients :

- 4 belles pommes fruit
- 100 g de confiture de prunes
- 200 g de pâte brisée
- 1 œuf
- 1 C à S de Rhum
- 2 C à S de sucre roux



Étaler la pâte brisée sur un plan de travail fariné et découper dedans 4 cercles de la taille d'une assiette à dessert. Eplucher les pommes entières et les vider. Les remplir de confiture de prunes et les déposer chacune sur un cercle de pâte brisée. Saupoudrer un peu de sucre roux sur chaque pomme, verser quelques gouttes de rhum et refermer le cercle de pâte sur le haut en soudant bien les bords. Placer les pommes enrobées sur la grille du four préalablement recouverte d'une feuille d'aluminium huilée et farinée. Battre l'œuf dans un bol avec un peu d'eau et en badigeonner les bourdaines au pinceau. Enfouner à four chaud 180°, et faire dorer pendant 20 à 25 mn. Déguster les bourdaines tièdes avec une boule de glace à la vanille.

JEUX JEUX JEUX

Elections européennes : 9 juin 2024

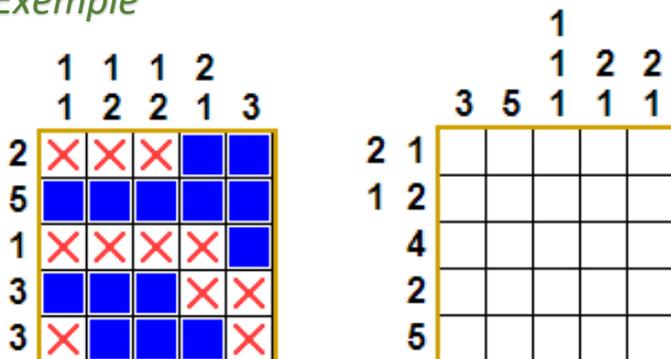
M G E I N O T T E L E V E I T A O R C Ç
 S B K R A M E N A D Ç L I T U A N I E T
 J F L N B X P B J F I N L A N D E S K N
 D B U E I R A G L U B K X L Ç E I P A S
 A Y X Ç H O N G R I E J W L G R C A K T
 I S E L P Y E J M P B D M E R P E Y R C
 X W M Y K H H V Ç K I L B M P N B S I H
 Y B B F G E C A E D E U S A X O E B B E
 V R O D L V I L N G R I Q G C R I A D Q
 Z L U L Ç X R Ç G R P E N N N S O S Y U
 A S R A E B T F A E Y F U E T B A Ç J I
 D Z G O I V U I P C H V P Q V X A G K E
 U M S Y N S A R S E C K F O I O W A M U
 R S I Ç A I O L E Z I I D D L G L D K H
 X E X A M T Y A W E I U Q A V O L S K F
 O F C C U R P N L V Y J V Ç S Q G E D R
 L C I U O P M D Z E T L A M Z S Z N B M
 S K B B R B U E O L A G U T R O P C E S
 Ç S Y N U H A Y Q X E I L A T I G C H Z
 O D E I N O T S E E D B N E E C N A R F

- | | |
|-----------|------------|
| Allemagne | Autriche |
| Belgique | Bulgarie |
| Chypre | Croatie |
| Danemark | Espagne |
| Estonie | Finlande |
| France | Grèce |
| Hongrie | Irlande |
| Italie | Lettonie |
| Lituanie | Luxembourg |
| Malte | Pays Bas |
| Pologne | Portugal |
| Roumanie | Slovaquie |
| Slovénie | Suède |
| Tchéquie | |

Nonogram : puzzle japonais

Colorer des cases en fonction des indices chiffrés. Chaque nombre indique un ensemble de cases coloriées pour la colonne ou la ligne. Chaque ensemble de cellules coloriées doit être espacé d'une ou plusieurs cases blanches.

Exemple



23

Solutions des jeux précédents

O X Q Y N Ç K D X V E Ç W U A Ç S N
 D T Y Z C W Q R G S V P J X L B T F
 L R S J T U M R T E H T G D I V A N
 W K W E O E G H Ç E F F Z M C R L J
 K N Ç A T M X V U D U W S A U M O N
 Z I T E C T Z B E I C O D H I R C Z
 R P R T O Ç O C U W T E J L F Ç O D
 J A A E G X O L Z C A R L O H Q H U
 E S T F N R W G L U H U E D X P C C
 I O R R A S H Q U I M E U S Q V N R
 E O A T E A U H S I P M H K B B O Y
 Ç D I W J R U R N E R A Y N S E L S
 O O N E W G M A F T B L P Ç T I L N
 N C E I X E T I A W K X A E Q U I O
 I Q A X D I G M E H B J N M X E R
 C S U P O O B T I V L X Q N D J V R
 Z X Q N V F Z L L V K A P E F E E A
 G E S R Y X W N L J S M T R Z S R M
 C H A P O N V Y E G D H S E L U O B
 C D K A G Z Y G B V P E R E N O E L

11	18	22
28	17	6
12	16	23

13	23	27
35	21	7
15	19	29

Somme à trouver : 51

Somme à trouver : 63

INFO UTILES

Elle est née :

- Leïa CHEVALLIER née le 01/12/2023 de Oregane MATHIEU et Florian CHEVALLIER DE Villiers Bonneux



Ils se sont unis... Tous nos vœux de Bonheur



Le 03/02/2024 Silvia RODRIGUES et Christophe RENARD de Courroy

Ils nous ont quitté

- Johanès JUSZCZAK 25/06/1937 - 27/01/2024 de Plessis du Mée,
- Daniel BRIOIS 27/09/1935 - 06/02/2024 de Vertilly,
- Geneviève CHAUVOT née DENIS 29/04/1936 - 09/03/2024 de Vertilly.



Les Pharmacies

Sergines : 03 86 66 30 22

- Du Lundi au Vendredi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Le Samedi de 9h 30 à 12 h 30 fermé l'après-midi

Thorigny sur Oreuse : 03 86 88 45 29

- Lundi fermé le matin puis ouvert de 14 h 15 à 19 h 30
- du Mardi au Vendredi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 19 h 30
- Samedi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 17 h

Trainel : 03 25 39 11 04

- Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h 15 Samedi 9 h 12 h 15 et Fermé l'après-midi.



MÉDECINS

Sergines 03 86 66 30 03
Thorigny 03 86 88 43 61
Trainel 03 25 39 16 29



Cabinet des Infirmières de Perceneige :

S. LAMARRE, S. CAIGNOL, D. JAMET,
Le Fruitier : 5, Rte de Sens - Thorigny/O
Téléphone : 03 86 88 90 18

Cabinet de kinésithérapie

06 70 68 91 43 au 5, rue de l'Aubépine
Plessis du Mée Perceneige



ASSISTANTES MATERNELLES À PERCENEIGE

- Denise CAPLOT 15 rue Thuyas à Plessis du Mée - 06 17 46 37 41
- Christine PERET 1 rue Tamaris à Plessis du Mée - 06 83 43 08 31
- Patricia ROBERT 5 rue Tilleuls à Grange le Bocage - 06 10 15 39 36
- Rachel RICHARD 13 rue Glycines à Villiers Bonneux - 06 52 57 35 65

Numéros Utiles

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17 ou 03 86 67 11 17
Urgences 112
Hôpital de Sens 03 86 86 15 15
Clinique de Sens 03 86 95 86 86
Epicerie Solidaire 03 58 45 46 75



Maison de Services au Public à Sergines Tel 09 64 46 09 34

Lundi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Mardi de 13 h 30 à 18 h

du Mercredi au Vendredi : de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 17 h

Le Samedi : de 9 h à 12 h

Mairie de PERCENEIGE

le 3^{ème} mardi du mois le **MATIN** sur **Rendez-Vous**.



Pédicure Podologue

Jessy PIAZZA
DE à domicile
TEL 06 12 73 90 27



Les AGENCES COMMUNALES de la POSTE

L'Agence Postale de Perceneige ouvrira le **MARDI 23 AVRIL**

❖ Horaires : Mardi au Vendredi 15h30 à 18h30

❖ Samedi 9h à 12h

Sergines : Lundi 15h30 à 17h45 - Mardi au Samedi de 9h à 12h,
Thorigny sur Oreuse : Mardi au Vendredi 9 h à 12 h et 13h30 à 16h30,
Fontaine Fourches : Lundi au Vendredi 9 h à 12 h



Ordures Ménagères et Déchetteries - Horaires du 1^{er} Avril 31 Octobre

La déchetterie de Pont/Yonne sera fermée du 4 au 13 mars 2024 pour travaux. elle sera ouverte à nouveau le mercredi 14 mars 2024 aux horaires habituels. **ATTENTION : À partir du 1er juillet 2024, vos cartes actuelles ne seront plus valides ! Nous communiquerons prochainement sur la démarche à suivre afin de récupérer votre nouveau badge.** Pour obtenir une carte d'accès pour la déchetterie de Bray sur Seine ou Gouaix, rendez-vous à la Mairie de PERCENEIGE avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Déchetterie de Pont sur Yonne (Route de St Sérotin) 03 86 67 21 46

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H - 12H		9H - 12H			9H - 12H
	14H - 18H	14H - 18H	14H - 18H	14H - 18H	14H - 17H

Déchetterie de Bray sur Seine (avec pièce d'identité et carte en Mairie) Tel 01 64 00 26 45

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9H - 12H30	9H - 12H30	FERMÉ	9H - 12H30	8H30 à 17H20
14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	FERMÉ	14H - 17H	

LE PERCENEIGE



OUVERTURE MARDI 23 AVRIL de l'AGENCE POSTALE



Sandra DARMANIN aura le plaisir de vous accueillir dans notre **AGENCE POSTALE COMMUNALE** sise au **23 Bis, Rue des Glycines 89260 Villiers-Bonneux**

HORAIRES :

MARDI au VENDREDI DE 15H30 à 18H30

SAMEDI DE 9H à 12H

LA KERMESSE de l'École se déroulera le DIMANCHE 16 JUIN 2024 dans le Parc de l'École à Plessis du Mée.



- ❖ Début de la Kermesse : 11 h,
- ❖ Spectacle : 11 h 30 - 12 h 30,
- ❖ Tombola : 15 h,
- ❖ Fin des Festivités : 16 h



104 PARTICIPANTS au LOTO organisé par l'ACIP



Le Samedi 9 Mars, la soirée Loto « Spécial Bons d'Achat » a connu un joli succès. Ce loto s'est déroulé en 7 parties avec des bons d'achat s'échelonnant de 30 à 120 €, et une partie spéciale « carton plein » de 350 €. Le public a pu se restaurer sur place avec des Boissons, Sandwichs, Gâteaux et Confiseries. C'est plus de 1500 €uros qui ont été remis aux joueurs et joueuses au cours de la soirée.



Enfin, enfin, après maintes péripéties notre Agence Postale Communale sise au 23 bis, Rue des Glycines, à Villiers Bonneux, ouvrira ses portes le **Mardi 23 Avril 2024**,

aux horaires suivants :

Mardi au vendredi 15 h 30 - 18 h30

Samedi 9h00-12h00

Sandra aura le plaisir de vous accueillir et vous proposera les services suivants :

- ❖ Affranchissements : lettres, colis, lettres recommandées.
 - ❖ Vente des produits de La Poste : timbres, enveloppes timbrées, emballage carton,
 - ❖ Opération de la Banque Postale : retraits et versements sur compte courant et compte épargne, dépôt de chèque sur les comptes, nous vous rappelons que des fonds en espèces pourront être déposés ou retirés à raison de 500 €uros pour une personne seule et jusqu'à 1000 €uros pour un couple.
 - ❖ Réexpédition du courrier : changement d'adresse, garde du courrier.
 - ❖ Retrait des lettres recommandées et des colis mis en instance à l'Agence.
- Nous pourrions également vous proposer des produits locaux, et nous améliorerons au fil du temps d'autres services.

Nous comptons sur votre participation pour faire vivre notre agence qui est essentielle à la vie de notre commune.

Permanence des Élus

Florence GESSERAND, Maire, Présidente d'office de Toutes les Commissions,	sur Rendez-Vous
Alexis POULAIN, 1 ^{er} Adjoint CCYN, Personnel et matériel, Service des Eaux et Assainissement, Voirie et Cimetière, Urbanisme,	sur Rendez-Vous
Françoise CHÉREAU 2 ^{ème} Adjointe Fêtes, Évènements Culturels, Relations avec Associations, Affaires Sociales, Bâtiments et Sécurité, Journal et Site Internet,	sur Rendez Vous
Jean-Luc LÉGER, 3 ^{ème} Adjoint Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, Eau et Assainissement, Voirie et Cimetière.	sur Rendez-Vous



SOMMAIRE

- P 1 UNE,
- P 2 Édito du Maire, Permanence des Élus, Sommaire,
- P 3 Travaux de Réfection du réseau Assainissement
- P 4, 5 Info Mairie
- P 6, 7 A l'École
- P 8, 9 Achat Groupé, Assoc Tir, Rentrée scolaire, Acip,
- P 10, Concours de Pétanque le 8 juin
- P 11 Les Joyeux Perceneigeois, Accueil de Loisirs St Maurice aux RH
- P 12, 13 Chorale, Ostéo Vétô, Family Bus Bouchons et Baobab,
- P 14, 15 Artisans Perceneigeois
- P 16, 17 Les Perceneigeois dans le Livre d'Or de la Nation
- P 18, 19 Colette l'écrivaine délurée
- P 20, 21, Magellan (suite)
- P 22 Recettes Angevines,
- P 23 Page jeux, Elections Européennes,
- P 24 Info Utiles

Directrice de la Publication : Florence GESSERAND, Secrétaire de Rédaction : Françoise CHÉREAU,
Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Perrine GÂTEAU, Frédéric FAURE, Yves EIMERY, Jean-Claude MAURIS, Marc SIMONNET, Nathalie TONNEAU, les INSTITUTRICES de l'ÉCOLE.
Mairie de PERCENEIGE 21, rue des Glycines 89260 - PERCENEIGE - Courriel : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Tirages : 550 exemplaires - Imprimeur GRAPHY à THEIZÉ (69620)

ETAT DES TRAVAUX de RÉFECTION du RÉSEAU ASSAINISSEMENT

GESTION DU CHANTIER DE VILLIERS BONNEUX

23/01/2024 - Installation du chantier sur la rue des Bleuets au niveau de la plateforme agricole.

Signalisation du chantier et mise en œuvre avec itinéraires de déviation selon les plans validés par les autorités compétentes.

Les fournitures et matériaux sont sur les trottoirs en attente d'utilisation.

27/02/2024 - La signalisation de chantier est mise en place. Le terrain est assez glaiseux et se tient mal. Les équipements de protections sont en place. Jeudi l'entreprise était en intempérie. Il est proposé de remplacer l'enrobé par un tri-couche, avec reprise des bords de chaussée jusqu'au point bas, puis bicouche pleine largeur sur cette zone.



RUE DES PRIMEVERES

23/01/2024 - A la suite des sondages réalisés, l'entreprise SOGEA Environnement informe sur le croisement entre le réseau EU (Eaux Usées) existant et les deux antennes EP (Eau Potable) avec rejet dans la parcelle en contre-bas.

Le réseau EU coupe la génératrice supérieure du collecteur EP pour pouvoir maintenir une pente minimale du fil d'eau et assurer un écoulement gravitaire des eaux usées. Ce croisement n'a pas été maçonné et l'étanchéité au niveau de la coupe n'est pas garantie.



AVANCEMENT DES TRAVAUX

12/03/2024 : Le tronçon dans le virage a été réalisé et les deux branchements ont été repiqués.

Les tronçons dans l'intersection proche de la mairie sont en cours.

L'entreprise met en évidence que la canalisation d'eau potable bien que non touchée, non terrassée, casse à distance. La

commune indique que le réseau est vétuste. En cas de casse, l'entreprise doit la réparation. Lorsque la

canalisation casse à distance, au vu de la vétusté

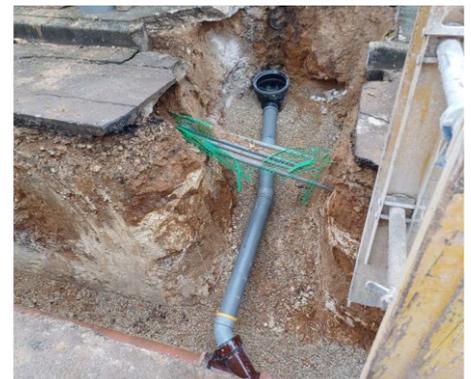
l'entreprise n'en est pas responsable. Sogea répare malgré tout, le réseau qui fuit

et se casse en dehors des emprises de chantier.

A l'issue de la réunion, les entreprises C3I, SOGEA et la Mairie ont fait un point sur les travaux à venir de l'Impasse des Pâquerettes. Les risques liés aux casses et aux fuites, avec répercussions sur plusieurs villages sont importants.

Le réseau sous la RD (Route Départementale) est ancien. Dans une logique de remise à neuf et de pérennité il était préférable de changer celui sous la RD mais les risques de désagréments font revoir les priorités :

Le tronçon ne présente pas d'effondrement, il sera donc laissé tel quel mais à surveiller et à prévoir lors du changement d'AEP (Alimentation en Eau Potable).



INFO MAIRIE

HORAIRES à respecter lors de vos TRAVAUX AU JARDIN : Tonte des Pelouses et Taille de vos Haies.



PELOUSES : Les Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

TROTTOIRS : il est interdit d'utiliser des pesticides tel que le glyphosate. Le bio control est autorisé et les outils manuels recommandés.

HAIES : Vous devez tailler vos haies riveraines de la voie publique, à l'alignement de la limite de propriété. En cas de non-respect un courrier sera envoyé à toutes les personnes qui ne manifesteront pas de bonne volonté d'entretien.



LINGETTES : elles ne sont pas biodégradables donc à jeter dans votre poubelle sinon vos canalisations risquent de se boucher.



En ce qui concerne **les feux et les déchets verts** : la commune rappelle qu'un arrêté préfectoral interdit de brûler les déchets verts,

mais ceux-ci peuvent être déposés en déchetterie. Les poubelles se trouvant dans les cimetières sont réservées exclusivement aux déchets végétaux.

Afin de préserver les nidifications sur l'ensemble du territoire départemental, il est demandé à tous de proscrire toute intervention sur les haies et les arbres du 16 mars au 15 Août 2024 :
Taille, coupe, arrachage etc...



EMPLOI D'ÉTÉ

Nous recherchons un jeune titulaire du permis de conduire pour des remplacements durant la période estivale de Juillet et Août 2024 auprès des Agents Techniques de notre Commune.

Veuillez adresser votre candidature à :

Mme le MAIRE
21 rue des Glycines
PERCENEIGE



EFFAROUCHEURS SONORES POUR LES OISEAUX

La liste des équipements pour faire fuir les oiseaux est longue. Il y a les effaroucheurs sonores et visuels. Les canons à gaz effraient par le bruit ce qui apporte quelques nuisances aux riverains. Afin d'éviter les conflits entre ruraux et néo-ruraux lors de la période d'utilisation, il est important que tous les habitants se respectent. Une certaine tolérance est demandée par rapport au travail des agriculteurs qui eux-mêmes doivent aussi penser aux résidents. Il est impératif **d'arrêter** les effaroucheurs sonores **LA NUIT**.



Selon la législation, les effaroucheurs sonores sont autorisés de l'heure qui suit le lever du soleil à l'heure qui précède le coucher du soleil. Pour les silos à la ferme il faut privilégier les appareils à ultra-sons ou les filets pour les oiseaux, plutôt que les sonores qui sont à **proscrire** dans les bâtiments.



INFO MAIRIE



MAIRIE DE PERCENEIGE 21, rue des Glycines
89260 - Villiers Bonneux PERCENEIGE
Tel 03.86.88.44.15 - mail : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Les secrétaires de Mairie : GAËLLE et ÉLODIE
Jours et Horaires d'ouverture de la Mairie



Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h - 12 h	10 h - 12 h - 14 h - 17 h	10 h - 12 h	10 h - 12 h

LA MAIRIE SERA FERMÉE :
SAMEDI 20 AVRIL, VENDREDI 10 et SAMEDI 11 MAI 2024

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

- Mercredi 8 Mai : 11 h Commémoration du 8 mai à Villiers Bonneux (P 5)
- Samedi 8 Juin : 13 h 30 Concours de Pétanque (P 10)
- Vendredi 14 Juin : 20 h La Chorale Tourne'Sol en Concert (P 12)
- Dimanche 16 Juin : 11 h Kermesse Parc de l'école
- Samedi 22 Juin : Fête de la Musique « Repas Concert » (P12)
- Samedi 7 Septembre : Concours de Pétanque
- Samedi 12 Octobre : 14 h Concours de Belote
- Dimanche 17 Novembre : Marché de Noël



COMMEMORATION du 8 MAI 1945



La population est invitée à participer nombreuse à la manifestation commémorative du 8 mai qui marque une date importante. Elle célèbre la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne, et la fin de la seconde Guerre Mondiale en Europe.

La cérémonie se déroulera le **MERCREDI 8 MAI à 11 heures au Monument aux Morts de VILLIERS BONNEUX**. Le verre de l'amitié clôturera la manifestation. Un dépôt de gerbe sera effectué sur le Monument de tous les villages.

LES ELECTIONS EUROPEENNES le DIMANCHE 9 JUIN 2024

La date limite d'inscription sur les listes électorales dans les Mairies est fixée au Vendredi 3 Mai 2024 (Inscriptions en ligne jusqu'au 1^{er} mai). Au Bureau de Vote on présentera sa carte électorale ou sa carte nationale d'identité. Pour voter par procuration, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Les élections Européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour 5 ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. La France sera représentée par 81 Eurodéputés au Parlement Européen.



À L'ÉCOLE...

La galette des rois

Cette année, les représentants des parents proposent un moment convivial avec la dégustation de la traditionnelle galette des rois. L'événement a eu lieu le vendredi 26 janvier à la salle de la cantine. Quelques familles ont rejoint les représentants des parents. L'idée de cet événement était de proposer un moment de convivialité et créer du lien entre les familles. Cela a permis également aux représentants de se faire connaître. Les élèves de maternelle ont fabriqué les couronnes pour cette occasion.



Pour la galette des rois, on n'était pas beaucoup mais c'était quand même drôle. Il y avait des jeux et des enfants.

Lili, CM1

C'était trop bien. La galette était trop bonne. J'ai adoré jouer avec les copains. C'est ce que j'ai préféré.

Kenzo, CM1

Moi, mon moment préféré, c'est quand on a partagé la galette. Il y avait du monde. En plus, il n'y avait pas de jaloux parce que tout le monde a eu une couronne fabriquée par les maternelles. Il y en avait beaucoup !

Iliana, CM1



Qui sont les représentants des parents ?



De gauche à droite : Ornella, Clémence, Johanna, Laetitia, Rose et Thierry

Les représentants ont été élus par les parents des élèves de l'école au mois de septembre. Ensemble, ils mettent en place des projets afin de récolter des fonds qui permettent de financer les sorties et les projets éducatifs de l'école. Leur prochain objectif : La kermesse.

Ils organisent un ramassage de lots le 6 et 7 avril. Ces lots seront à gagner au stand « des enveloppes » le 16 juin, jour de la kermesse.

De plus, vous aurez la possibilité de participer à la Tombola. De nombreux lots seront à gagner et le tirage au sort sera effectué le jour de la kermesse.

Ils vous remercient d'avance pour votre contribution.

Le sport à l'école

Pour l'année des Jeux Olympiques, notre école met en avant le sport en proposant aux élèves de

CE2, CM1 et CM2 une année complète de découverte et d'initiation aux sports collectifs avec Nathan, éducateur sportif, au gymnase de Sergines.

C'est ainsi que nos élèves ont pu s'exprimer dans les sports : basket, handball, ultimate et tchoukball, permettant de développer des valeurs comme la coopération la tolérance et le respect des autres.



Le cycle se terminera

avec la découverte des sports olympiques : tir à l'arc, escrime et athlétisme proposée aux élèves du CP au CM2, pour finir avec les olympiades inter école.

VIE COMMUNALE - INFO ET ANNONCES DIVERSES

ACHAT GROUPÉ DE FIOUL



Renouvellement de l'achat groupé de FIOUL pour le mois de **JUIN 2024**. Plus les volumes commandés sont importants, plus les tarifs seront attractifs ! Aussi vous pouvez dès à présent vous préinscrire auprès de Jean-Luc LÉGER.

1

- Je m'inscris auprès de Jean-Luc LÉGER AU 06 30 35 46 72

2

- Jean-Luc me contacte et me propose un prix

3

- Je profite de l'offre, je signe un bon de commande ou j'y renonce

4

- Je suis livré et je règle ma commande auprès du fournisseur

UNE DISCIPLINE OLYMPIQUE ARRIVE A PERCENEIGE LE TIR SPORTIF INDOOR 10M

L'ouverture du stand débutera par une **journée découverte le samedi 31 août 2024** à la Salle Polyvalente de Perceneige à côté du Relais, où la pratique en pistolet et carabine pourra se faire.



Les armes, pistolets et carabines, plomb 4.5 mm à air comprimé seront prêtées pour l'occasion ainsi que les plombs et les cartons. Une séance spéciale arbalète sera organisée au cours de la saison. Les enfants accompagnés à compter de 12 ans jusqu'aux séniors seront les bienvenus, ainsi qu'en handisport. Les inscriptions pour la saison 2024-2025 seront possibles sur place.

Planning des entraînements :

- Mardi et mercredi soir à partir de 18h00 pour les adultes.
- Mercredi de 14h00 à 15h00 pour les enfants en école de tir.
- Les samedis et dimanches feront l'objet d'une programmation spéciale en fonction des compétitions.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Jean-Marc DEBAENE au 06 44 86 75 91.



RENTREE SCOLAIRE 2024 - 2025

Les Inscriptions à l'ECOLE de Perceneige se feront du Mardi 14 Mai au samedi 25 Mai 2024.
Une fiche de renseignements fournie par la mairie sera à compléter.



PENSEZ à vous munir de vos :

- 1 - Livret de Famille
- 2 - Carnet de Vaccination de l'Enfant,
- 3 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau...)

Si le Dossier est incomplet aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Véronique BIDOIS Nouvelle PRESIDENTE de L'ACIP

L'ACIP a tenu son Assemblée Générale le 20 janvier dernier et a procédé à l'élection de son nouveau bureau qui se compose comme suit :



avec de Gauche à Droite sur la photo :

- Présidente : Véronique BIDOIS
- Trésorière : Pascale BOUDIN
- Secrétaire : Eric UDIN

Les Membres du Bureau sont : Pierrette BUFFIERE chargée de la communication et de l'information, Jacqueline LADOUÉ chargée d'organiser et de fédérer les activités de loisirs créatifs, Véronique BIDOIS chargée de planifier les sorties de marche le mercredi matin qui viennent d'être mises en place, Christine QUINTARD et Jocelyne BOURGOIN.

- Les animations futures pour 2024 sont :
Concours de Belote samedi 12 octobre et Marché de Noël dimanche 17 novembre.
- Les activités à mettre en place sont une sortie médiévale à Provins le 6 avril et un atelier poterie, encadrement et mosaïque ouvert à tous au prix de l'adhésion qui est de 12 euros auquel il faudra ajouter le prix de l'activité.
- Pour tous renseignements veuillez téléphoner à Véronique au 06.78.46.45.08



de G à D sur la photo :
Jacqueline LADOUÉ, Pierrette
BUFFIERE, Jocelyne BOURGOIN et
Christine QUINTARD



L'Équipe des BOULISTES de PERCENEIGE
Organise un

CONCOURS DE PETANQUE sur un terrain rénové



OUVERT à TOUS



Le SAMEDI 8 JUIN 2024

9, Rue des Troènes - 89260 - Plessis du Mée

Inscriptions jusqu'à 13 h 30 ; 5 €uros par joueur

Jeux en doublettes de 14 H à 19 H



Pour tous renseignements s'adresser à :

Jean- Marie : 06 10 32 20 66 ou Philippe : 06 23 49 23 68

INFO - ANNONCES DIVERSES



Contact

Annie Varaldi

06 60 49 99 92

anniegodard@orange.fr



Les Adhérentes le mardi en début d'après-midi lors de leurs travaux manuels : Peinture sur soie, Crochet, Peinture Diamant etc...

Nouvelle Association

Rendez-vous chaque mardi à 14h
Salle des associations à
Plessis du Mée

Notre objectif

- De regrouper les passionnés d'arts manuels afin de partager le savoir faire
 - Peinture sur soie
 - Peinture sur verre
 - Et toutes autres activités

- De participer à des manifestations locales afin de diffuser notre savoir-faire lors de
 - Kermesses
 - Marché municipaux
 - Et toutes autres manifestations locales

- De fournir un lien social et amical entre tous les membres
 - Jeux de société divers entre membres
 - Partage de moments de convivialité entre membres.



Après les travaux manuels, l'après-midi se termine par des jeux de société, cartes, etc...

Accueil de Loisirs POUR LES 3 - 11 ans à St Maurice aux RH

Les enfants de Perceneige peuvent être accueillis à l'ACM (Accueil Collectif pour Mineurs) Le « QG des AVENTURIERS » accueillera vos enfants les mercredis et certaines vacances scolaires La Directrice Clotilde BERTRAND et ses Animatrices Murielle et Julie se feront un plaisir de vous renseigner au 06 19 75 94 97 ou par mail : acm@stmaurice89.fr Toutes les inscriptions se font **UNIQUEMENT** sur le **PORTAIL FAMILLE**.



INFO - ANNONCES DIVERSES

LA CHORALE TOURNE'SOL EN CONCERT LE 14 JUIN



Vous êtes cordialement invités à venir écouter la CHORALE TOURNE'SOL lors de son Concert annuel le **VENDREDI 14 JUIN 2024 à 20 heures** dans la Salle Polyvalente à Villiers Bonneux. Bouquet de chansons pleines d'émotion, de couleurs et de jolies voix... Ambiance festive, Venez nombreux...

FÊTE DE LA MUSIQUE LE SAMEDI 22 JUIN 2024



Cette fête se déroulera dans le Parc de l'école à Plessis du Mée. L'Animation musicale sera assurée par MLK Production et la restauration par « P'ti Remork Kréol » qui vous proposera ses délicieuses spécialités réunionnaises.

OSTÉOPATHE VÉTÉRINAIRE

Johanna BOUTOT Ostéopathe Vétérinaire peut intervenir sur tous les animaux : Chiens, Chats, Chevaux, animaux de la ferme ou nouveaux animaux de Compagnie...

L'Ostéopathie convient à tous les animaux de tous âges : de la naissance à la fin de vie.



Les consultations se déroulent au 3, rue du Pont à Pont sur Yonne, ou au 51 route de Bray à Nogent sur Seine. Johanna se déplace en fermes, centres équestres ou autres pour les gros animaux. Tel : 07 52 06 51 64.

- vetost89@gmail.com
- WWW.vetosteo89.com